Envoyé en préfecture le 28/09/2026
Reçu en préfecture le 28/09/2026
Publié le
ID : 022-212202568-20260928-20260923DELIB10-DE

Département des Côtes-d'Armor

Commune de

Quemper Guézennec

22260 Quemper-Guézennec

Tél. 02 96 95 62 62
E-mail : mairie.quemper-guezennec@wanadoo.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE QUEMPER-GUEZENNEC

EN DATE DU 23 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois septembre, à dix-huit heures trente minutes, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Gilbert LE VAILLANT, Maire.

Membres en exercice : 15
Etaient Présents : Gilbert LE VAILLANT, Serge LE GOFF, Marie-Yvonne GELARD, Jean-Paul LE CALVEZ, Thierry ROGER, Carole LAURENT, Damien LEVEQUE, Florence GOD, Séverine JEANDEL, Hélène PLASSART, Thomas BOUSSOUGANT, Florian ROUAULT, Christelle JOLY, Mélanie LANGELLA,

Absents : Alain BOIN,

Secrétaire de séance : Carole LAURENT,

TERRAINS DE PADEL : AJOUT SUR PASSAGE DE CABLE

Monsieur le Maire présente le devis de la société IMS pour un ajout de câble aux terrains de Padel afin d'y installer les caméras.

Le montant du devis s'élève à 1 917,60 € HT soit 2 301,12 € TTC.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, autorisent Monsieur le Maire à signer le devis et à mandater la facture une fois les travaux finis.

Fait et délibéré, le 23 septembre 2026

Le Maire

Gilbert LE VAILLANT,

MAIRIE de QUEMPER-GUEZENNEC

la Secrétaire,

Carole LAURENT,